

Directeurs techniques

14^e promotion

Observatoire de la formation



À RETENIR

- > 8 élèves sont entrés en formation le 22 novembre 2021 pour une durée de 12 semaines. Tous ont répondu au questionnaire.
- > Une promotion exclusivement masculine
- > Âge moyen : 37 ans
- > Première motivation : l'évolution de carrière
- > Première perspective professionnelle : monter en grade.

DÉCEMBRE 2021

Profil sociodémographique

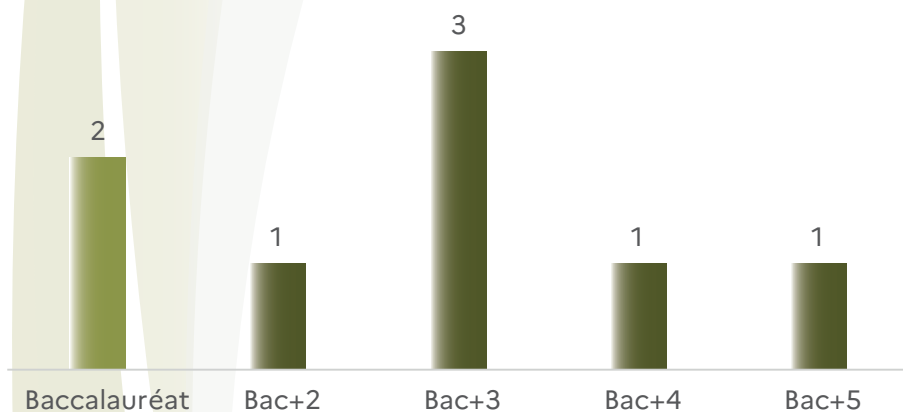
Graphique 1 : Répartition par catégories d'âge - Effectifs



La 14^e promotion de directeurs techniques est exclusivement masculine et âgée de 37 ans en moyenne. Les âges s'échelonnent de 22 ans à 50 ans, la tranche d'âge des 40 ans et plus étant la plus représentée.

À propos de leur situation matrimoniale, 5 agents sont en couple (dont 4 personnes mariées) et 3 sont célibataires. Deux élèves sont parents : une personne a trois enfants et une autre est père de 5 enfants.

Graphique 2 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs

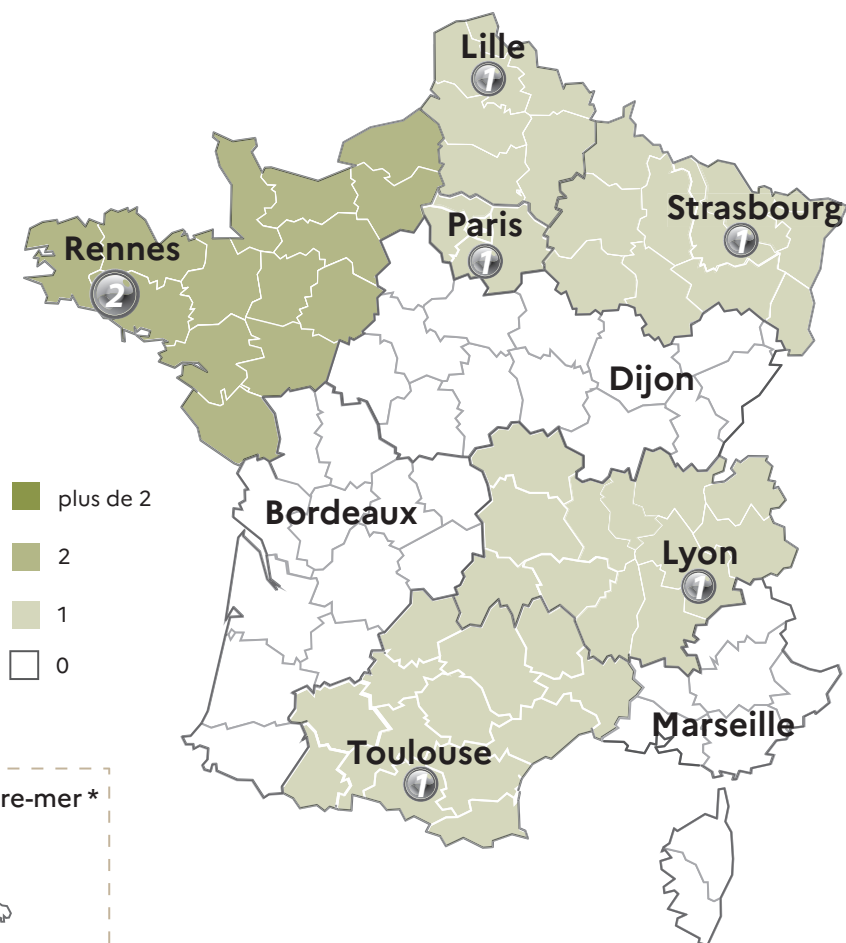


Tous les agents sont titulaires du baccalauréat : 2 possèdent uniquement ce diplôme, une personne est titulaire d'un Bac+2, trois d'un Bac+3, un élève détient un Bac+4 et un est diplômé d'un Bac+5.

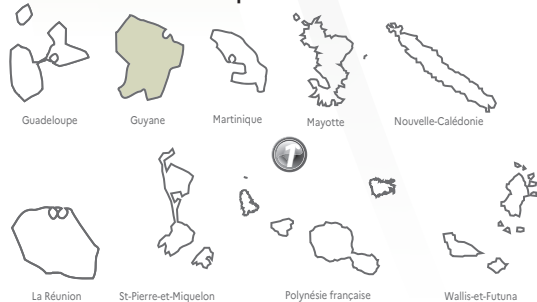
Le principal domaine de diplôme des élèves est le BTP/l'architecture avec 7 personnes concernées. Un agent a suivi des études dans le commerce, l'économie, la gestion.

Graphique 3 : Répartition par origine géographique avant le concours – Effectifs

Les origines géographiques des agents sont variées. Deux personnes proviennent de la DISP de Rennes, et Toulouse, Strasbourg, Lille, Lyon et Paris ont toutes été mentionnées par un agent. Enfin, un élève vient de la Guyane.



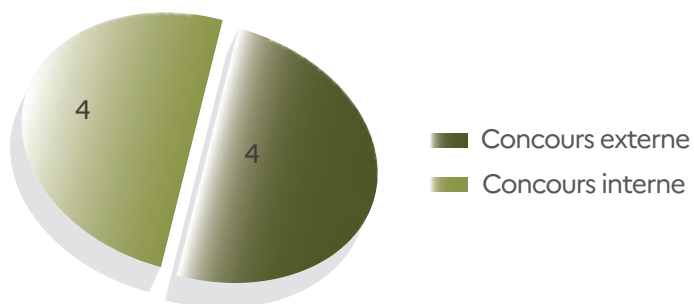
Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer *



* La DISP « Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer » comprend tous les départements et les territoires d'Outre-mer.

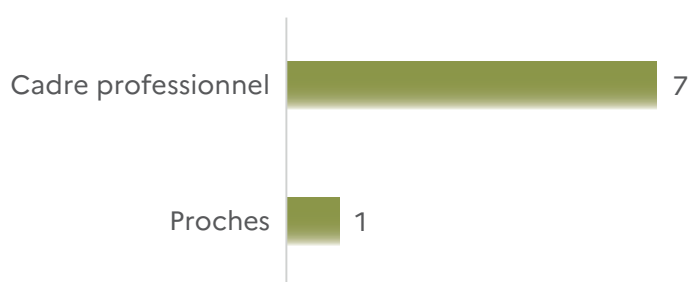
Concours et expériences professionnelles dans l'AP

Graphique 4 : Modalité d'accès à la formation de directeur technique – Effectifs



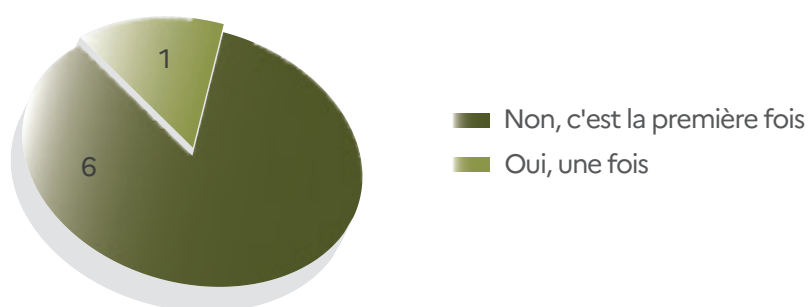
Les élèves se répartissent équitablement entre ceux issus du concours externe (4) et ceux ayant passé le concours de directeur technique en interne (4).

Graphique 5 : Connaissance du concours – Citations (plusieurs réponses possibles)



La principale source de connaissance du concours est le cadre professionnel, avec 7 mentions. Une personne a eu connaissance du concours par le biais de ses proches.

Graphique 6 : Aviez-vous déjà tenté le concours de directeur technique ? – Effectifs¹



En majorité, les agents se présentaient au concours de directeur technique pour la première fois. Seul un agent en était à sa deuxième tentative.

Par ailleurs, le concours de directeur technique constituait le premier choix de 7 personnes².

¹ Une personne n'a pas répondu à cette question.

² Une personne n'a pas répondu à cette question.

Motivations & perspectives professionnelles

Graphique 7 : Motivations à devenir directeur technique ? – Citations (plusieurs réponses possibles)



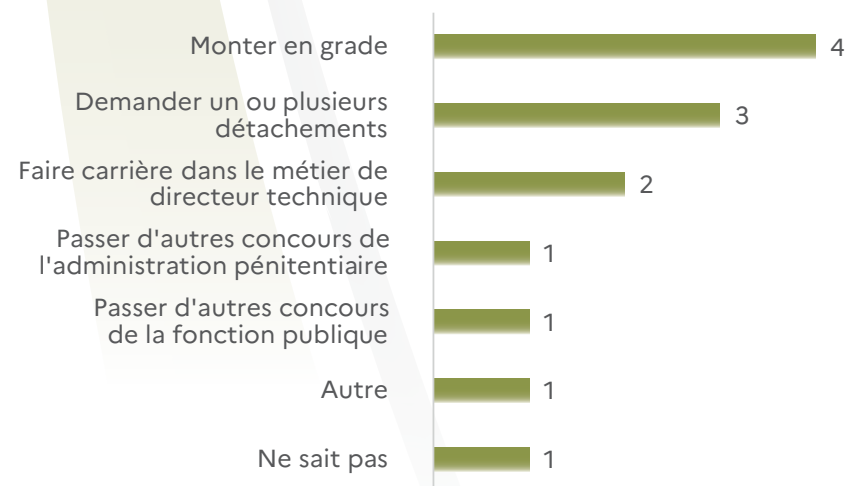
La première motivation des agents à devenir directeur technique est l'évolution de carrière (7 concernés). Ensuite, 5 personnes sont motivées par les responsabilités et la prise de décision inhérentes au poste de directeur technique. Le salaire et la sécurité de l'emploi ont été mentionnés par respectivement 4 et 3 personnes. Enfin, la diversité des missions et la découverte d'un nouvel environnement font l'objet de 2 citations chacune.

Graphique 8 : Attentes envers la formation – Citations (plusieurs réponses possibles)



Les attentes des directeurs techniques envers la formation sont diverses : ils souhaitent échanger avec leurs collègues (6), se créer un réseau professionnel (5), acquérir des compétences (5), et enfin, 4 agents attendent que la formation leur apporte une connaissance de l'administration pénitentiaire.

Graphique 9 : Perspectives professionnelles à l'entrée en formation – Citations (plusieurs réponses possibles)



La première perspective des agents en début de formation est de monter en grade (4 citations). Elle est suivie de près par le souhait de demander un ou plusieurs détachements (3). Deux personnes envisagent de faire carrière dans le métier de directeur technique. Le projet de passer d'autres concours de l'administration pénitentiaire et de la fonction publique sont mentionnés par une personne chacun. Pour finir, un agent ne sait pas encore quel tournant donner à sa carrière.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

DÉCEMBRE 2021